

Burundi : stratégies pour augmenter le volume de l'aide

ARIB News, 10/08/2012 – Source Xinhua Le Burundi doit adopter des mesures appropriées pour augmenter le volume de l'aide et pour renforcer son efficacité, indique une étude sur l'analyse de l'aide budgétaire dont bénéficie le pays, dont les travaux ont été restitués vendredi. « Sortant d'un long conflit, le pays se trouve dans une phase cruciale de redressement économique impliquant des ressources accrues pour une véritable mutation de son tissu économique tel que prévu par le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, 2e génération et doit, à cet effet, adopter des mesures appropriées non seulement pour augmenter le volume de l'aide, mais aussi et surtout pour renforcer son efficacité », a souligné le professeur Gilbert Niyongabo, consultant de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale qui a commandité cette étude.

Le consultant fait à cet effet une série de recommandations à la fois à l'endroit du gouvernement et des bailleurs pour l'obtention de cette aide en quantité suffisante et pour sa gestion. Au gouvernement du Burundi, il recommande que dans l'immédiat, il entreprenne la mise en œuvre des mesures ciblées sur l'amélioration du score, qui dit-il, est une préférence pratiquement incontournable par presque tous les bailleurs de fonds. Cela implique une maîtrise par l'administration des différents critères utilisés par la Banque Mondiale ; une coordination opérationnelle pour un suivi rigoureux et une production régulière des rapports des progrès accomplis et des contraintes surmontées. Il lui recommande également le renforcement des capacités en termes d'exécution des projets pour des meilleurs impacts des programmes financés sur fonds publics. « Les capacités d'absorption méritent à cet égard une attention particulière dans la mesure où de plus en plus, certains bailleurs de fonds accordent la priorité aux pays ayant prouvé des taux de décaissement les plus performants », a expliqué le professeur G. Niyongabo. Les autorités du Burundi devraient également faire méticuleusement une analyse de la faisabilité des conventions de financement afin de garantir le strict respect des engagements qu'elles renferment. « La non-exécution des formes, négociées souvent sous forme de conditionnalité est à l'origine de nombreux retards dans le décaissement des appuis budgétaires. Pour éviter cet écueil, il est utile que le gouvernement puisse adopter des mesures appropriées pour ne retenir que des engagements ayant un degré de certitude élevé quant à leur aspect », a ajouté le consultant. Il recommande aussi au gouvernement de faire un suivi serré des mesures négociées et acceptées pour que leur réalisation puisse intervenir dans les délais convenus. Enfin, il est recommandé au gouvernement du Burundi de diversifier les sources de financement en s'inscrivant progressivement dans la logique dynamique des pays émergents. Aux bailleurs de fonds, le consultant Niyongabo recommande de bien respecter les engagements issus de la Déclaration de Paris en ce qui concerne le recours systématique aux structures du pays et à l'expertise nationale.